



## COMPTE RENDU SEANCE DU 29 FEVRIER 2012

Le 29 février deux mil douze, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 février, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de MUÏDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 29 novembre 2011
- Autorisation signature convention de mise à disposition ponctuelle de moyens techniques
- Augmentation loyer Virginie LEGOUPIL
- Préparation du BP 2012
- Subventions communales
- Convention location local de la gare
- Remise en état du système de collecte des eaux pluviales à l'ancienne gare et proposition acquisition terrain pour entretien du réseau par la commune.
- Convention mise à disposition personnel
- Convention de participation financière entre le SIEGE et la commune

### QUESTIONS DIVERSES

- travaux divers
- tarif salle des fêtes
- personnel cantine
- site de la commune
- radars pédagogiques
- ordinateur SIVOS

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX  
T.STAGE (adjoints)  
MRS R.JOHANS-X.LORTHIOS-R.VILCOQ  
MMES E.BANCE-M.DUBOIS

Absentes excusées : MME A.LETELLIER  
MME I.BAZIN (pouvoir à MR X.LORTHIOS)

Absent : MR M.GOSSENT

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- convention location local de la gare
- acquisition terrain pour entretien du système de collecte des eaux pluviales à l'ancienne gare
- convention mise à disposition personnel
- convention de participation financière entre le SIEGE et la commune

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29 NOVEMBRE 2011**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 29 novembre 2011

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PONCTUELLE DE MOYENS TECHNIQUES**

La CCAE a mis à disposition de la commune un tracteur ainsi qu'une épareuse pour le fauchage des chemins communaux.  
Le montant de cette prestation s'élève à la somme de 1102.50 € et qui se décompose comme suit :  
52.50 € (coût horaire) x 21 heures = 1102.50 €

## **AUGMENTATION LOYER COMMUNAL**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 2.11 % du loyer de mademoiselle LEGOUPIL Virginie à compter du 10 février 2012.

## **PREPARATION DU BP 2012**

Le Conseil Municipal a préparé le BP 2012 qui sera voté prochainement.

## **SUBVENTIONS COMMUNALES**

Le montant des subventions accordées aux associations à été défini. Il sera voté prochainement.

## **CONVENTION LOCATION REMISE CONTANT**

Afin de pouvoir continuer à utiliser le local de la gare comme stockage pour le matériel de la commune, le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer une convention d'utilisation du local avec les ETS CONTANT propriétaires des lieux.  
Le montant de la location s'élève à la somme de 660.00 €/trimestre.

## **REMISE EN ETAT DU SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES A L'ANCIENNE GARE ET ACQUISITION DU TERRAIN POUR ENTRETIEN DU RESEAU PAR LA COMMUNE**

A la demande de Madame CONTANT Véronique représentant la société CONTANT, propriétaire de l'ancienne gare, monsieur le maire va lui adresser un courrier concernant la remise en état du système de collecte des eaux pluviales qui est obstrué.  
Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise, Monsieur le Maire propose d'acquérir les parcelles de terrain où se situent les collecteurs pour en assurer l'entretien.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITON PERSONNEL**

Afin de régler les honoraires de remplacement à la commune de CORNY qui a mis à disposition de la commune de MUIDS madame Christelle

DORMEAU pour assurer le remplacement les mercredis 21 décembre (de 14 h à 15h) et 28 décembre (de 14 h à 18 h).

Le montant de la prestation s'élève à la somme de : 61.71 €.

### **CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LE SIEGE ET LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité monsieur le Maire à signer la convention de participation financière entre le SIEGE et la commune pour la réalisation des travaux Avenue Pierre Dupont.

Le montant de celle-ci s'élève à la somme de :

- distribution publique d'électricité (16 555.18 €)
- éclairage public (13 377.93 €)
- France télécom (5 324.41 €)

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### Travaux divers

Monsieur HEROUX fait un point de tous les travaux qui ont été réalisés.

- réfection de la descente à la cave au domicile de monsieur

KWASIBORSKI.

- isolation des locaux au-dessus de la salle des fêtes, mise aux normes électricité. Monsieur le maire attend l'autorisation de France télécom pour démonter l'ancien central téléphonique.

#### Tarifs salle des fêtes

Vu l'augmentation des frais de fonctionnement de la salle des fêtes, monsieur HENOCH suggère d'augmenter le tarif de location de la salle des fêtes. Ce point sera débattu lors de la prochaine réunion pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2013

#### Personnel cantine

Monsieur LORTHIOS a constaté que le personnel de la cantine ne respecte pas certaines règles d'hygiène notamment le port des charlottes qui est obligatoire lors du service des repas. Une note de service va être affichée dans la cantine

#### Site de la commune

Monsieur DUGUE informe le conseil municipal que pour pouvoir mettre en fonction le nouveau site de la commune « MUIDS.FR » la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés) réclame l'accord du conseil municipal.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

#### Radars pédagogiques

Les radars sont commandés. La livraison est prévue 1<sup>er</sup> trimestre 2012

#### Ordinateur SIVOS

Le conseil municipal est d'accord pour donner aux pompiers de Muids  
l'ancien ordinateur de la Mairie.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 23 MARS 2012

Le 23 mars 2012, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 mars 2012, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 29 février 2012
- Vote du compte de gestion
- Vote du CA et affectation des résultats
- Compensation taxe professionnelle
- Augmentation des taxes directes locales
- Subventions communales
- Vote du BP 2012
- Tarif salle des fêtes
- Demande de subvention au titre de la S4 pour travaux assainissement  
En traverse rue d'Herqueville et Avenue Pierre Dupont

### QUESTIONS DIVERSES

- SYGOM
- PLU
- Local technique
- remise en état du système de collecte des eaux pluviale à l'ancienne gare.
- Plage
- ADEME
- éclairage place de la mairie pour l'amicale pétanque
- éclairage public

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX  
MME T.STAGE (adjoints)  
MRS R.VILCOQ-M.GOSSENT-  
MMES A.LETELLIER-I.BAZIN-M.DUBOIS

Absent excusé : MR R.JOHANS (pouvoir à MR R.HEROUX)  
Asents : MME E.BANCE  
MR X.LORTHIOS

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- demande de subvention au titre de la S4 pour les travaux d'assainissement en traverse rue d'Herqueville et Avenue Pierre Dupont
- Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ce point à l'ordre du jour.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la séance du 29 février 2012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **VOTE DU COMPTE DE GESTION**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2011. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### **VOTE DU CA 2011 ET AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame Régine ARDANUY-MOLENS trésorier des Andelys commente le CA 2011.

#### **FONCTIONNEMENT**

##### **DEPENSES**

476 184.07 €

Résultat de fonctionnement : 307 632.76 €

##### **RECETTES**

783 816.83 €

#### **INVESTISSEMENT**

##### **DEPENSES**

487 169.06 €

Résultat d'investissement : 68 880.93 €

##### **RECETTES**

418 288.08 €

Reste à réaliser (dépenses)

204158 SIEGE	11 000 €
2116 monument souvenir français	2 800 €
2188 divers	6 000 €
21318 transformation logement	30 000 €
2151 France télécom Rue d'Herqueville	11 000 €
202 PLU	5 000 €

Pas de questions, les restes à réaliser sont votés à l'unanimité.

Résultat global : 238 751.78 € (fonctionnement – investissement)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats dont le montant s'élève à la somme de 172 957.78 €. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DUGUE Sylvain et se retire pour le vote du CA 2011. Monsieur DUGUE Sylvain demande au Conseil Municipal de voter le CA 2011. Celui-ci est voté à l'unanimité.

## **COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission de compensation de la taxe professionnelle de la CCAE. Le montant du transfert pour la commune de Muids s'élève à la somme de 78 565 €.

## **AUGMENTATION DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes directes locales pour l'année 2012.

## **SUBVENTIONS COMMUNALES**

Le montant des subventions pour l'année 2012 s'élève à la somme de 18 470 €

## **VOTE DU BP 2012**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le BP 2012 de la commune en arrêtant :

### **FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES**

788 589.00 €

#### **RECETTES**

788 589.00 €

### **INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES**

1 287 091.00 €

#### **RECETTES**

1 287 091.00 €

## **TARIF SALLE DES FETES**

Ce sujet sera traité lors d'une prochaine réunion de conseil municipal

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA S4 POUR TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE D'HERQUEVILLE ET AVENUE PIERRE DUPONT**

Monsieur le Maire rappelle qu'il a adressé le 21 février dernier un courrier à Monsieur le Président du Conseil Général lui demandant une participation financière plus conséquente pour la partie « assainissement » ainsi qu'une remise en état complète du tapis pour la réalisation des travaux d'assainissement en traverse prévus sur la RD65.

Dans son courrier de réponse du 16 mars, monsieur le Président du Conseil Général rappelle qu'il avait été proposé de déclasser cette voie dans la voirie communale au terme des travaux.

Au travers de cette proposition la commune voulait connaître les conditions de ce transfert.

Considérant les travaux à réaliser, ce mouvement de voirie ne pourrait intervenir qu'à l'issue de l'intégralité du chantier. Dans cette perspective, le

Département aura déjà financé 40 % des ouvrages retenus dans l'assiette de subvention au titre des assainissements en traverse, et 100 % du revêtement de chaussée. A cet égard, aucun complément ou autre compensation ne peut être envisagé.

De ce fait, le conseil municipal autorise monsieur le maire à demander une subvention au titre de la S4 pour les travaux d'assainissement en traverse rue d'Herqueville et Avenue Pierre Dupont.

## QUESTIONS DIVERSES

### SYGOM

Monsieur Robert VILCOQ fait part de la décision du SYGOM de ne pas augmenter le taux des ordures ménagères pour l'année 2012.

### PLU

Monsieur le Maire informe le conseil municipal et répond à monsieur Robert VILCOQ que la prochaine étape de l'étude du PLU sera une réunion publique.

### LOCAL TECHNIQUE

Un dossier de demande de subvention sera déposé en fin d'année afin d'inscrire cette dépense au BP 2013.

## REMISE EN ETAT DU SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES A L'ANCIENNE GARE

Un courrier a été adressé à Madame CONTANT Véronique représentant la société CONTANT lui demandant de remettre en état le système de collecte des eaux pluviales à l'ancienne gare ou bien de céder à la commune ces ouvrages afin que la remise en état et l'entretien soient assurés par le personnel communal..

### PLAGE

La plage est en cours de nettoyage, les jeux vont être prochainement installés. Monsieur Michel GOSSANT va voir avec la Société LAFARGE pour obtenir des grosses pierres.

Madame Annick LETELLIER demande si les habitants de la commune ont la possibilité de venir retirer du gravillon ou du sable sur le stock alloué par la société LAFARGE. Actuellement celui-ci est réservé exclusivement aux besoins de la commune mais monsieur le maire ajoute qu'il est toujours possible de revoir ce système. Ce point sera évoqué lors d'une prochaine réunion de conseil.

### ADEME

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ADEME pourra éventuellement participer financièrement à l'étude pour la construction de



l'école.

#### ECLAIRAGE PLACE DE LA MAIRIE POUR L'AMICALE PETANQUE

Au vu du devis pour l'installation d'un mât d'éclairage place de la mairie pour les boulistes, monsieur Régis HEROUX propose d'adapter un projecteur sur la mairie qui sera plus esthétique et plus économique.

La création d'un terrain de pétanque au stade est toujours envisagé, Monsieur le Maire va faire la proposition au Président.

#### ECLAIRAGE PUBLIQUE

Afin de réaliser des économies, il est envisagé de supprimer l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 24 MAI 2012

Le 24 mai 2012, à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 mai 2012, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 23 mars 2012
- Augmentation loyers communaux
- Achat de 3 panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération
- Achat parcelles de terrain appartenant à monsieur CARRIERE Jean
- Tarif salle des fêtes
- Conventions de mise à disposition des locaux communaux pour l'accueil périscolaire et le centre aéré.
- Convention de remplacement
- 
- QUESTIONS DIVERSES
  
- Terrain RAULT
- Classe de madame VILLA
- Travaux Avenue Pierre Dupont
- Eclairage public
- Terrain de boule
- Site internet
- Balayeuse CCAE
- Vitesse rue de la Troplais et rue de la Messe
- Eglise
- Fêtes des mères et sport ma santé
- Concours Maisons fleuries
- Nettoyage des trottoirs et élagage des arbres
- Sens giratoire Place de la Mairie
- Jeux plage
- Réunion calendrier des fêtes

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX  
T.STAGE (adjoints)  
MRS M.GOSSENT-R.JOHANS-R.VILCOQ  
MME E.BANCE

Absentes excusées : MME I.BACHELET (pouvoir à MR L.HENOCH)  
MME M.DUBOIS

Absents : MME A.LETELLIER  
MR X.LORTHIOS

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivant à l'ordre du jour :

- conventions de mise à disposition des locaux communaux pour l'accueil périscolaire et le centre aéré
- convention de remplacement

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le compte rendu de la séance du 23 mars 2012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 2.24 % applicable au 1<sup>er</sup> juin 2012 pour les loyers de Mesdames DUTHIL, DEHAIS, Monsieur LAROCHE ainsi que pour les loyers de tous les locataires qui n'ont pas de baux à compter du 1<sup>er</sup> juillet

### **ACHAT DE 3 PANNEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE D'AGGLOMERATION**

Considérant la fourniture de 3 panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération par la CCAE, la commune de Muids est redevable de la somme de 514.05 € correspondant à 50 % du montant HT des panneaux.

### **ACHAT PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR CARRIERE JEAN**

Dans le cadre de travaux éventuels d'élargissement de la chaussée rue du Mesnil, le Conseil Municipal décide qu'à chaque dépôt de certificat d'urbanisme, il se réserve le droit d'acquérir une bande de terrain.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à acquérir les parcelles de terrains cadastrées section F 1465 – F 1468 – F 1470 d'une contenance de 293 m<sup>2</sup> appartenant à monsieur CARRIERE Jean au prix de 1 € le m<sup>2</sup>.

Maître BRUTUS notaire à Louviers sera chargé d'établir l'acte.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à monsieur Bernard LEBOUQCQ, Maire, pour signer toutes les pièces nécessaires à l'achat de ces parcelles.

### **TARIF SALLE DES FETES**

Sur proposition de monsieur le maire le Conseil Municipal décide (9 pour – 1 abstention) d'augmenter le tarif de la salle des fêtes à compter du 1 janvier 2013.

Pour les habitants de la commune, le tarif reste inchangé ( 250 €)

Pour l'extérieur (450 €)

Pour les associations de la commune gratuité pour la 1<sup>ère</sup> manifestation, les suivantes 250 €.

Un chèque de caution de 450 € sera demandé à chaque association qui loue la salle des fêtes afin d'assurer la propreté des lieux ainsi que la casse de la vaisselle.

### **CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition des locaux communaux pour l'accueil périscolaire et le centre de loisir pour l'année 2012.

### **CONVENTION DE REMPLACEMENT**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention de mise à disposition de madame Christelle DORMEAU secrétaire de mairie à Corny qui a réalisé un remplacement à la mairie de Muids le lundi 14 mai et le mercredi 16 mai 2012.

La commune de Muids s'engage à rembourser dès réception du titre de recettes à la commune de Corny la somme de 98.73 € correspondant aux heures effectuées par madame Christelle DORMEAU ;

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer cette convention.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **TERRAIN CONSORTS RAULT**

Monsieur le Maire rappelle que le premier permis d'aménager a fait l'objet d'un refus de l'architecte des bâtiments de France. Le second permis d'aménager vient d'être déposé.

Les travaux d'extension des réseaux d'eau, électricité, France télécom ne commenceront que lorsque la DDE aura rendu un avis favorable.

#### **CLASSE DE MADAME VILLA**

Le Conseil Municipal est favorable à l'installation de 4 stores électrifiés dans la salle de motricité dont le montant du devis s'élève à la somme de 2631.20 €

#### **TRAVAUX AVENUE PIERRE DUPONT**

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier de demande de subvention au titre de la S4 du fonds de péréquation de la taxe sur les mutations a été déposé pour financer les travaux relatifs à la création d'un exutoire des eaux pluviales Avenue Pierre Dupont.

Le local des pompiers disposera d'un raccordement EDF propre.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil Municipal envisage de supprimer l'éclairage public entre 23 h 30 et 4 h 30. La date n'a pas encore été définie. Des horloges vont être installées.

#### **TERRAIN DE BOULE**

Monsieur LÉBOUCQ attend l'avis de Monsieur le Président de l'Amicale Pétanque concernant la création d'un terrain de boule au stade.

#### **SITE INTERNET**

Monsieur Sylvain DUGUE informe le Conseil Municipal que le site de la commune a fait l'objet de plus de 200 visites.

## BALAYEUSE CCAE

Monsieur Sylvain DUGUE relate les 2 articles qui sont parus dans l'impartial qui concernent la balayeuse de la CCAE.

Premier point la balayeuse aurait été achetée pour la ville des Andelys.

Second point le balayage de la place de la République serait effectué par des agents de la CCAE.

Monsieur le Maire répond que la balayeuse a été achetée pour l'ensemble des communes de la CCAE pour le nettoyage des trottoirs. Seule la ville des Andelys en dispose.

Le nettoyage de la place de la République est réalisé par les agents de la ville, la CCAE passe la balayeuse dès que celle-ci est débarrassée des caisses et des cartons.

## VITESSE RUE DE LA MESSE ET RUE DE LA TROPLAIS

Afin de limiter la vitesse excessive rue de la Messe et rue de la Troplais plusieurs suggestions ont été faites.

Monsieur Sylvain DUGUE propose de mettre la rue en sens unique. Cette solution risque de faire rouler les gens encore plus vite.

Monsieur le Maire propose alors de faire une zone limitée à 30 kms, ou de poser des bandes rugueuses ou installation de coussin berlinois avec signalisation.

C'est la troisième proposition qui a été retenue. Des devis vont être demandés.

## EGLISE

Pour le concert de monsieur SCHUMAN le 30 juin prochain, monsieur Ludovic HENOCH demande que l'orgue de l'église soit révisé. Monsieur le Maire va prendre contact avec le facteur d'orgues.

## FETES DES MERES ET SPORT MA SANTE

Monsieur Ludovic HENOCH rappelle que la municipalité organise comme chaque année un pot pour la fête des mères. Celui-ci se déroulera le samedi 2 juin à 11 h 00 à la salle des fêtes. Venez nombreux.

La CCAE organise pour la deuxième année le samedi 2 juin une manifestation gratuite ouverte à tous « sport ma santé ».

## CONCOURS MAISONS FLEURIES

Cette année, deux visites sont prévues, la remise des prix se déroulera le 15 septembre à 11 h 00.

## NETTOYAGE DES TROTTOIRS ET ELAGAGE DES ARBRES

Un rappel concernant l'entretien des trottoirs va être inséré dans le prochain bulletin.

De plus, des courriers vont être adressés aux propriétaires de maisons dont les arbres dépassent sur la voie publique qui risquent de provoquer des accidents. Un délai leur sera accordé pour effectuer l'élagage nécessaire, passé ce délai, la commune fera réaliser les travaux et la facture sera adressée

aux propriétaires récalcitrants.

#### SENS GIRATOIRE PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur Sylvain DUGUE suggère de mettre en place un sens giratoire place de la Mairie afin d'éviter le stationnement des voitures dans tous les sens. Sur le trottoir le long de la RD313, des potelets vont être installés.

#### JEUX PLAGE

Les jeux à la plage sont en cours d'installation.

#### REUNION CALENDRIER DES FETES

Cette année la réunion pour le calendrier des fêtes 2013 est prévue le 14 juin.

La séance a été levée à 22 h 00



## COMPTE RENDU SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2012

Le 25 septembre 2012, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 septembre 2012, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 24 mai 2012
- Primes du personnel
- Modification des statuts de la CCAE
- Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des eaux du vexin normand pour l'année 2011
- Convention mise à disposition personnel
- virement de crédit pour travaux création d'un arrêt du bus avec plateau surélevé et honoraires géomètre
- Enquête publique « aliénation chemin rural dit de la Nouette »
- Subvention ETAT (DETR) Conseil Général et réserve parlementaire pour les travaux d'agrandissement de l'école
- Remplacement porte de garage
- Concours maisons fleuries
- Redevance occupation du domaine public par ANTARGAZ
- Remplacement chauffe plat à la salle des fêtes et lave vaisselle
- Indemnité d'administration et de technicité
- don pour l'église
- achat ordinateur portable

### QUESTIONS DIVERSES

- lame de déneigement
- jeux à la plage
- salle des fêtes
- travaux Avenue Pierre Dupont
- boulangerie
- sécurité routière
- natura 2000
- Plaque pour monsieur CONTANT
- bilan rentrée scolaire
- banquet des anciens
- 10 ans CCAE
- rapport annuel année 2011 VEOLIA
- participation achat mallette de tests psychologiques

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX (adjoints)  
MRS M.GOSSENT-X.LORTHIOS  
MMES E.BANCE-A.LETELLIER-I.BACHELET

Absents excusés : MR R.VILCOQ (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)  
MME T.STAGE (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 MAI 2012**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 24 mai 2012

## **PRIMES DU PERSONNEL**

Les primes sont reconduites cette année pour le personnel communal. Elles seront versées au mois de novembre. Cette année, il a été décidé d'augmenter les primes de chaque agent de 25 €.

## **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCAE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte la modification des statuts de la CCAE qui a décidé d'intégrer à l'article 3.2 – développement économique – participation au projet de couverture en très haut débit pour les zones d'activités économiques du territoire dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Général de l'Eure, dans le cadre d'une convention à venir.

## **RAPPORT DU SIEVN**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la synthèse du rapport annuel du délégataire sur l'activité du Syndicat Intercommunal d'Eau du Vexin Normand pour l'exercice 2011. A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal n'a émis aucune remarque.

Monsieur le Maire fait un bref compte rendu du rapport. Aucune modification contractuelle n'est intervenue en 2012.

Les caractéristiques du service

- plus de 33 693 habitants desservis
- 15 034 abonnés clients
- 14914 branchements
- 9 installations de production d'une capacité de 30 880 m3 jours
- 13 réservoirs pour un volume de stockage de 8560 m3
- 665 kms de canalisation.

Faits marquants de l'année 2012

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PERSONNEL**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention de mise à disposition de madame Christelle DORMEAU secrétaire de mairie à Corny qui a effectué un remplacement à la mairie de Muids les lundis 25 juin et 2 juillet (de 14 h à 18 h).

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention dont le montant s'élève à la somme de 98.73 €.



## **VIREMENT DE CREDIT POUR TRAVAUX CREATION ARRET DE BUS AVEC PLATEAU SURELEVE ET HONORAIRES GEOMETRE**

Afin de régler les honoraires du géomètre ainsi que les travaux, il est nécessaire de réaliser le virement de crédit suivant.

2152 - 30 000 €

2315 + 30 000 €

Cependant le montant après ouverture des plis est supérieur à l'estimation prévue au budget. Monsieur le maire a donc pris contact avec l'entreprise retenue afin que celle-ci puisse réviser ses prix à la baisse. Sinon report des travaux sur 2013.

## **ENQUETE PUBLIQUE « ALIENATION DU CHEMIN RURAL DIT DE LA NOUETTE »**

## **SUBVENTION ETAT (DETR) CONSEIL GENERAL ET RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE**

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à demander une subvention auprès de l'Etat (DETR) du Département (Conseil Général) et la réserve parlementaire pour la création d'une classe élémentaire. Le montant des travaux (571 658 HT) tient compte des nouvelles normes BBC imposées aux collectivités locales pour toutes constructions recevant du public.

## **REMPACEMENT PORTE DE GARAGE**

Vu l'état de vétusté de la porte de garage et les risques d'accident qu'elle pourrait entraîner, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la remplacer. Monsieur le Maire présente le devis de la société SPF pour la fourniture et pose d'un volet roulant électrique (4 425.20 €).

Avant de se prononcer définitivement, le Conseil Municipal souhaiterait obtenir des informations supplémentaires sur la fiabilité du produit. Il demande également que la société SPF établisse un nouveau devis pour 2 portes plus pratiques d'utilisation.

## **CONCOURS MAISONS FLEURIES**

La remise des récompenses a eu lieu le 15 septembre. Chaque candidat s'est vu remettre un bon d'achat à retirer chez monsieur LEMIRE (horticulteur à Incarville).

- Mr et Mme GROUARD (75 €)

- Mr HIARD (70 €)

- Mme COLOMBEL (65 €)

- Mr et Mme BANCE J.C (60 €)
- Mme POTEL Renée (55 €)
- Mr et Mme LUTHI Daniel (50 €)
- Mr LAUNAY Gilbert (45 €)
- Mr LEMAIRE André (45 €)
- Mr HAUCHARD pierre (40 €)
- Mr JULLIEN Pierre (40 €)
- Mme PYSZCZEK (35 €)
- Mr et Madame FONTAINE (35 €)

### **REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ANTARGAZ**

Le Conseil Municipal fixe le montant de la redevance due par ANTARGAZ au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2012 à (135.11 €)

### **REPLACEMENT CHAUFFE PLAT ET LAVE VAISSELLE A LA SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de remplacer le chauffe plat ainsi que le lave vaisselle à la salle des fêtes.

Des devis vont être demandés.

Le lessivage des murs de la cuisine ainsi que la peinture seront réalisés cet hiver par les agents communaux.

### **INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE**

### **DON POUR L'EGLISE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le chèque de l'association la Muidsienne qui a organisé un concert à l'église le 30 juin 2012. La somme récoltée s'élève à la somme de 400.00 € qui sera affectée au compte 7713 et utilisée pour la réfection d'un tableau classé intitulé «

### **ACHAT ORDINATEUR PORTABLE**

Le Conseil Municipal décide d'acheter un ordinateur portable d'un montant de 751.30 € chez SWAN INFORMATIQUE Aux Andelys qui sera mis à disposition de monsieur Sylvain DUGUE pour la confection des bulletins municipaux.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Participation achat mallette de tests psychologiques**

Monsieur le Maire présente le courrier de Madame SEGULA Maire Adjoint Aux Andelys, dans lequel elle fait mention de la nécessité de renouveler la mallette de tests psychologiques mise à la disposition des professionnels RASED qui interviennent dans les écoles de 10 communes de notre circonscription et demande à quelle hauteur la commune souhaite participer. Au vue de cette présentation, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité

d'accorder une aide financière, car il considère que cet achat relève de la compétence de l'Education Nationale et non pas des collectivités locales.

### Lame de déneigement

Monsieur le Maire va prendre contact avec les agriculteurs de la commune pour savoir si l'un d'entre eux serait d'accord pour dégager les routes communales en cas de fortes chutes de neige. Bien sûr, le matériel sera fourni par la commune et l'agriculteur sera rétribué sur la base des tarifs appliqués par la CCAE.

Une seconde possibilité a été évoquée, il serait éventuellement possible d'équiper l'auto porté avec une lame. Des informations vont être prises dans ce sens.

### Jeux à la plage

Certains jeux à la plage ont fait l'objet de vandalisme. Monsieur le Maire a été informé qu'un véhicule de couleur jaune a été aperçu sur les lieux. Pour que la gendarmerie puisse saisir l'affaire en question, il lui faut en premier lieu connaître le numéro d'immatriculation du véhicule. C'est pourquoi, si vous êtes en possession de celui-ci il faut le communiquer à monsieur le maire qui fera suivre.

### Salle des fêtes

Suite à la demande de la Muidsienne d'occuper la salle des fêtes le jeudi soir pour une séance de country supplémentaire, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité car la mairie se réserve le droit d'utiliser celle-ci le jeudi soir pour ses besoins personnels.

Quelques riverains aux alentours de la salle des fêtes se plaignent du bruit. Monsieur le Maire rappelle que pour installer un limiteur sonore une étude préalable et coûteuse doit être réalisée.

### Travaux Avenue Pierre Dupont

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés Avenue Pierre Dupont. La CCAE va engager prochainement les travaux d'assainissement des eaux pluviales, la route et les trottoirs.

### Boulangerie

En ce qui concerne l'aménagement commercial du local, le FISAC va prochainement déposer le dossier de demande de subvention.

### Sécurité routière

C'est dans un souci de sécurité que le Conseil Municipal décide de mettre en sens unique l'Avenue Pierre Dupont. Avant d'en décider, Ludovic HENOCH demande qu'une réunion soit organisée avec les riverains afin de connaître leurs suggestions.

Une seconde réunion sera organisée avec les riverains de la rue de la Troplais et rue de la Messe pour parler de la vitesse excessive et les solutions

qui pourraient être apportées.

Monsieur le maire rappelle que les 2 radars pédagogiques ont été installés, ils seront déplacés régulièrement. Le résultat est positif.

#### Natura 2000

Jusqu' alors la gestion de Natura 2000 était confiée au Conseil Général, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 c'est la CASE qui aura en charge la gestion. Chaque communauté de communes aura un délégué.

#### Plaque pour monsieur CONTANT

Le Conseil Municipal a décidé de déposer sur la tombe de Monsieur CONTANT, une plaque commémorative afin d'honorer cet homme qui a contribué au développement de la commune.

#### Bilan rentrée scolaire

Actuellement dans le regroupement pédagogique (Muids, Daubeuf, Herqueville) 156 enfants sont scolarisés et 148 mangent à la cantine.

#### Banquet des anciens

Monsieur le Maire rappelle que le banquet des anciens cette année à lieu le dimanche 14 octobre.

